



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-85393>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **24-85393**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (972)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24972005300084

**Ville :** Rivière Salée

**Code postal :** 97215

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 972

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** CAESM/DCE/26/2024

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** M. le Président de la CAESM

**Adresse mail du contact :** marches-publics@espacesud.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 596625353

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-14 du Code de la Commande Publique et peut fournir sur demande les documents listés aux articles les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la Commande Publique ; - Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Une déclaration sur l'honneur indiquant ne pas être en redressement et en liquidation judiciaire. Ou Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du

marché, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles - Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le Pouvoir adjudicateur, s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une déclaration indiquant les moyens en matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, datant de moins de trois (3) mois ; - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années. - Présentation d'une liste des principales références de missions similaires à l'objet de la consultation, en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 09/08/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Régularisation administrative de la digue de petit bourg sur la Rivière-Salée, commune de Rivière-Salée

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71241000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Depuis le 1er janvier 2018, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a été transférée à la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM). Dans ce cadre, le législateur impose la gestion des digues de défense contre les inondations et les submersions marines aux Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Dans ce cadre, la CAESM doit réaliser la régularisation environnementale de la digue de Petit Bourg, située sur la rivière Salée sur le territoire de la commune de Rivière Salée. Cette digue construite entre 1979 et 1981 se décompose en trois tronçons (amont du pont RN8, aval du pont RN8 et bordure de la RN8) et dispose d'une hauteur maximale de 4m. Dans l'arrêté n°2013364-0011 de décembre 2013, elle avait été qualifiée de classe C au sens des réglementations en vigueur à cette période, pour une protection de population de l'ordre de 10 à 1000 personnes. L'arrêté exigeait sa mise en conformité réglementaire. L'objet de la présente demande est l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation environnementale de systèmes d'endiguement fluviaux, dont les objectifs sont la protection contre les crues. Le système d'endiguement est soumis à la Loi sur l'Eau au titre de l'Article R214-1 du Code de l'Environnement et plus précisément de la rubrique 3.2.6.0. Le système d'endiguement au sens de l'article R.562-13 du Code de l'Environnement est soumis à dossier de demande d'autorisation aux services de l'Etat. Il convient de réaliser urgemment la régularisation juridique de la digue de Petit Bourg afin d'éviter d'avoir à l'araser, de répondre aux obligations réglementaires de l'Espace Sud et de garantir la sécurité juridique du président de la CAESM. La prestation a pour objectif la constitution d'un dossier de demande d'autorisation environnementale d'un système d'endiguement fluvial dont l'objectif est la protection contre les crues. Le contenu d...

**Lieu principal d'exécution du marché** : Rivière-Salée

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** - Financement CAESM - Règlement par Mandat administratif. Selon les modalités prévues au CCAP - Le marché est passé à prix forfaitaires, unitaires fermes et remboursement forfaitaires - L'Unité monétaire utilisée est l'euro - Versement d'une avance de 20% pour les PME et 5 % pour les autres entreprises, du montant hors taxes du prix n° 1 de chacune des tranches du marché est prévue. Le dossier de consultation des entreprises est disponible UNIQUEMENT sous forme dématérialisée (voie électronique). Il peut être obtenu que par téléchargement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>. PROCEDURE ET VOIES DE RECOURS : Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Martinique 12 Rue du citronnier - Plateau Fofo - CSE 17103 97271 SCHOELCHER cedex E-mail: [greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr](mailto:greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr). Tél. : 05.96.71.66.67 – Fax : 0596.63.10.08

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/07/2024